



Les Archers de la Vallée de Thônes
sont heureux de vous inviter à leur concours en Salle
qui aura lieu : **les 11 et 12 Novembre 2017**

au gymnase des Perrasses à THÔNES.
(Parcours flêché)

Concours 2 x 18 mètres, qualificatif aux championnats de France
Rythme ABCD, sans finales.
2 départs : le samedi soir et le dimanche après-midi

HORAIRES	SAMEDI SOIR	DIMANCHE APRES-MIDI
Ouverture du greffe	18H00	12H30
Entraînement 40 mn à distance sur Cibles.	18H30	13H00
Début du concours	19H30	14H00

Les tirs pour les arcs classiques s'effectueront sur blason de 40 cm
pour les arcs à poulies sur tri spots verticaux de 40cm.
Les tireurs classiques souhaitant tirer sur tri spots le signaleront à l'inscription.
Aucune modification ne sera acceptée au greffe.

Attention : Maximum 2 cibles attribuées aux Poussins par départ.

ARBITRES : Franck VEDOVOTTO (arbitre responsable)
Corentin REYMONDIER Véronique REYMONDIER

INSCRIPTIONS:

Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets : 6 €
Autres catégories : 10 €

Greffe : Licence papier ou dématérialisée avec photo
ou justificatif officiel d'identité

Tir et Podiums : Chaussures de sport et tenue blanche ou de club exigées

Une buvette avec sandwiches et boissons
sera à votre disposition durant toute la compétition.



Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le 8 novembre 2017
par mail à : inscriptions.concoursthones@gmail.com